



Association Épilepsie GRAND EST - AEGE
BULLETIN ADHESION ANNUEL ET/OU FAIRE UN DON (*)
ANNEE 2022

(*) : rayer la mention inutile

Cocher la case qui vous convient :

- Membre simple : J'adhère à l'association AEGE (loi 1901) pour l'année 2022
La cotisation est fixée à : **10€ minimum** pour les personnes physiques (5€ pour les étudiants)
- Membre bienfaiteur : Je fais un don de : euros
- Je souhaite recevoir un reçu fiscal
Ce don ouvre droit à une réduction d'impôts sur le revenu de 66% du montant versé dans la limite de 20 % de votre revenu imposable car nous sommes une association de loi 1901.
- Je ne souhaite pas que mes coordonnées soient diffusées (RGPD : loi informatique et liberté)

REGLEMENT : Soit vous réglez

1-par chèque : Les chèques sont à mettre à l'ordre de AEGE et à envoyer avec ce bulletin au trésorier de l'association :

AEGE – Monsieur Patrick RIHN 22 rue Laegert 67380 Lingolsheim

2 – par carte bleue sur le site internet (site sécurisé) :

www.epilepsies-aege.fr

3 – par virement :

Coordonnées bancaires :

Accueil Epilepsies Grand Est - Caisse Epargne Alsace

RIB : 15135 09017 08771785172 93 CE GRAND EST EUROPE

IBAN : FR76 1513 5090 1708 7717 8517 293

Envoyer ALORS ce bulletin au trésorier de l'association :

AEGE – Monsieur Patrick RIHN 22 rue Laegert 67380 Lingolsheim

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Courriel (pour recevoir reçu fiscal et informations) :

.....@.....

Téléphone fixe ou portable :

A :

Date :

Signature :